

Réf: Dossier N° : 47579

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DREAM TRAVEL AND TOURISM » en abrégé «DTT »
Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA BONOUMIN, 27 BP 654
ABIDJAN 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 26 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DREAM TRAVEL AND TOURISM » en abrégé «DTT ».

Objet: Agence de voyage : billetterie, organisation de circuit touristique (voyage et séjour privé ou professionnel, individuel ou collectif) et tous services se rapportant à l'activité, Bureau de change (achat et vente de devises, arbitrage devise contre devise..), Import-export divers..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA BONOUMIN, 27 BP 654
 ABIDJAN 27

GERANT: Monsieur ASWANI JITESH.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08399 du 26/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7658 du 26/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

